

■ **CDM hôtels et restaurants S.A.**, à Lausanne (FOSC du 30.05.2002, p. 15). Rectificatif. L'administrateur de Mercurio Carlo n'est pas radié comme publié et continue à signer collectivement à deux; de Mercurio Edith continue à signer collectivement à deux et non individuellement comme publié; Hospes S.A. Société de révision de l'hôtellerie et de la restauration reste réviseur et n'est pas remplacée par HTR Revisions AG comme publié.
Journal no 6523 du 05.07.2002
(00554950 / CH-550.0.083.375-5)